



Signature de l'acte d'acquisition de la caserne Martin à Caen

Un protocole d'engagement entre la Ville, l'Etat et l'EPF a été signé le 17 mai dernier en présence du Président de la République, permettant à la Ville de bénéficier d'une décote du prix de vente. Cette décote est conditionnée à la production de logements sociaux dans le cadre du programme d'aménagement.

Jeudi 11 juillet 2013, c'est l'acte d'acquisition de cette ancienne gendarmerie par l'EPF qui a été signé.

L'EPF procédera ultérieurement, au titre du fonds friches, à la démolition de la caserne Martin.

La reconversion du site permettra la création d'environ 175 logements (dont un tiers de logements sociaux) et l'installation d'une crèche municipale de 60 berceaux à l'horizon 2017.

Messieurs Philippe DURON Député-Maire de Caen, Michel LALANDE, Préfet du Calvados, Préfet de la Région Basse-Normandie et Lucien BOLLOTTE, Directeur général de l'EPF Normandie.